Investissements

Manuvie

ACTIONS

CATÉGORIE D'ACTIONS ASIATIQUES MANUVIE

Au 30 avril 2015

Série Conseil

Le Fonds bénéficie, au cœur des marchés asiatiques, d'un important réseau de professionnels chevronnés des marchés financiers. Ces équipes travaillent de concert et offrent aux gestionnaires du Fonds leur expertise locale tout en communiquant en temps réel de l'information, notamment sur les marchés et les politiques, permettant de ce fait à l'équipe de gestion de bénéficier d'un réel avantage en matière d'information par rapport aux gestionnaires étrangers.

RENDEMENT

Croissance d'un placement de 10 000 $ depuis la création du Fonds±

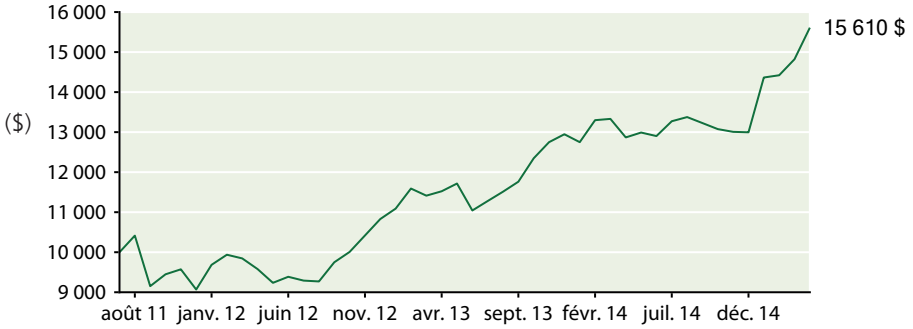

Rendements annuels composés (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	DDA	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds	5,3	8,7	19,4	20,1	21,3	17,7	–	–	12,8

Rendements annuels du Fonds (%)

2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
0,4	19,6	19,4	–	–	–	–	–	–	–

RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Date de création : 19 août 2011

Actif géré : 13,8 millions $

Gestionnaire principal : Linda Csellak

Cogestionnaire : Ronald C.C. Chan

Sous-conseiller : Manulife Asset Management (Hong Kong) Limited

Catégorie CIFSC : Actions de l'Asie-Pacifique excluant le Japon

Style de gestion : CAPR

Périodicité des distributions : Annuelle

Nombre de placements : 137

Profil de risque : Moyen à élevé

Valeur liquidative : 15,61 $

RFG (vérifié) : 2,75 %°

Frais de gestion : 2,30 %

Placement minimum : 500 $ (initial); 25 $ (PAC)

Codes du Fonds (MMF)

Série	FE	FM	FSR	Autre
Conseil	8542	8742	8442	–
F	–	–	–	8642
Élite^	–	–	–	8842

Également offert en dollars US et en version « achats périodiques par sommes fixes » (code du fonds).

RÉPARTITION DE L'ACTIF DU FONDS

Au 31 mars 2015

Principaux placements	%
Samsung Electronics Co Ltd	5,8
China Mobile Ltd	2,6
Tencent Holdings Ltd	2,5
AIA Group Ltd	2,2
Bank Negara Indonesia Persero Tbk PT	1,5
China Construction Bank Corp	1,4
Bank of China Ltd	1,3
SK Hynix Inc	1,3
PICC Property and Casualty Co Ltd	1,3
New China Life Insurance Co Ltd	1,2
Total	**21,1**

Répartition sectorielle (%)

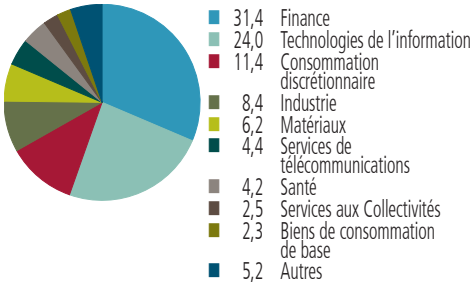

Répartition géographique (%)

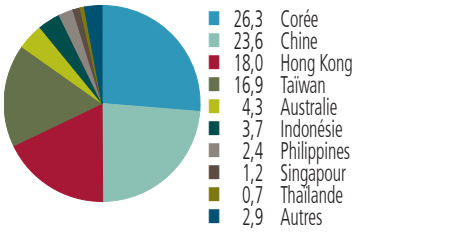

Source pour toutes les données : Lipper, une société de Thomson Reuters, au 30 avril 2015. ± À titre indicatif seulement. ° Le RFG indiqué est le RFG cible (TVH incluse). Le gestionnaire prend en charge certaines des dépenses qui seraient autrement imputées au Fonds, afin de ne pas dépasser la cible établie pour le RFG. Par contre, le gestionnaire se réserve le droit d'arrêter, à tout moment et sans préavis, de régler ces dépenses. ^ Offert aux épargnants pouvant placer 100 000 $ ou plus.

PHILOSOPHIE DE PLACEMENT

Le Fonds investit dans des sociétés situées ou actives dans la région Asie-Pacifique (hors Japon), de tous secteurs et quelle que soit la capitalisation. Le sous-conseiller associe une répartition sectorielle et géographique descendante à une sélection d'actions ascendante, et il recherche les sociétés qui affichent une croissance des bénéfices supérieure à la moyenne, dont l'action s'échange à un cours raisonnable, qui ont tendance à réviser leurs résultats à la hausse et qui bénéficient d'éléments déclencheurs susceptibles de soutenir la croissance de leurs cours.

PROCESSUS DE PLACEMENT

Analyse fondamentale

- Des critères de liquidité (capitalisation boursière et volumes de négociation) permettent de restreindre l'univers des placements
- Les actions répondant à ces critères sont soumises à une analyse quantitative exclusive au terme de laquelle elles sont classées en fonction de leurs niveaux de valorisation et de leurs paramètres de croissance

Recherche d'idées de placement

- Analyse des rapports de recherche des maisons de courtage ciblant les sociétés suivies depuis peu
- Visites d'entreprises et/ou entrevues avec des fournisseurs, des distributeurs et des concurrents
- Utilisation des ressources du réseau dans les principaux bureaux régionaux asiatiques

Contrôle diligent final

- Analyse fondamentale axée sur la croissance, la production de flux de trésorerie, l'évaluation de la gestion et les niveaux de valorisation
- Accent mis sur les changements périphériques et évaluation des éléments intégrés au cours et de la valeur réalisable qui pourra en bout de ligne entraîner une « réévaluation » du cours de l'action.

Constitution méthodique du portefeuille

- En vertu des directives de placement, les pondérations par action ne peuvent varier de plus de 5 % par rapport à celles de l'indice; les pondérations sectorielles et géographiques ne peuvent être de plus de 10 % inférieures ou supérieures à celles de l'indice
- La taille des positions dépend du potentiel d'appréciation du titre (selon la croissance, la production de flux de trésorerie, l'évaluation de la gestion et les niveaux de valorisation, la vigueur et la date de concrétisation des éléments déclencheurs et l'analyse de l'alpha implicite)

Gestion constante des risques

- Suivi constant du portefeuille, des risques et des directives de placement pour vérifier que les moteurs de rendement du portefeuille se comportent comme prévu
- Rencontres mensuelles de l'équipe de gestion des risques pour repérer les éventuels risques non voulus et revalider la composition du portefeuille

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE CONSEILLER OU VISITEZ FONDSCOMMUNSMANUVIE.CA

Investissements Manuvie

Les Catégories de société Manuvie sont gérés par Investissements Manuvie, division de Gestion d'actifs Manuvie limitée. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au paiement de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les rendements indiqués sont les taux de rendement globaux annuels composés dégagés antérieurement et tiennent compte des variations de la valeur unitaire ainsi que du réinvestissement de tous les dividendes. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ou d'autres frais ou impôts payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le taux de rendement indiqué ne sert qu'à illustrer les effets de la capitalisation et ne constitue pas une garantie de la valeur future du fonds commun ou du rendement des placements dans ce fonds. Les distributions ne sont pas garanties et leur montant peut varier. Si les distributions versées par le fonds sont supérieures à la performance du fonds, puis votre placement initial se rétrécira. Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement d'un fonds. Les distributions provenant des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que du revenu et des dividendes perçus par ce fonds, sont imposables dans l'année où elles sont versées. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.